

Décision n° EI-2025-18 portant sur l'accréditation du programme de Bachelor en langue et littérature anglaises (ELL) délivré par Faculté des études linguistiques, Université arabe ouverte, Koweït.

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2025_CONV13 ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 12 décembre 2025.

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que le Bachelor en langue et littérature anglaises (ELL) délivré par la Faculté des études linguistiques, Université arabe ouverte, Koweït, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le programme ELL s'inscrit clairement dans la vision inclusive de l'AOU, en proposant un enseignement accessible et flexible qui bénéficie d'une accréditation nationale et internationale et s'appuie sur des normes académiques élevées. Son engagement en faveur de la recherche et son implication dans le secteur socio-économique garantissent que les étudiants sont bien préparés tant pour la poursuite de leurs études que pour leur entrée sur le marché du travail. Bien que la mobilité des étudiants reste limitée, le programme fait preuve d'ouverture et d'un vif intérêt pour le développement des opportunités internationales.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme démontre une forte cohérence entre son plan d'études, ses méthodes d'enseignement et les acquis d'apprentissage visés, notamment en matière d'employabilité, de préparation à l'international et de développement de compétences transférables. L'amélioration continue des possibilités de mobilité, de la visibilité professionnelle et de l'engagement des anciens élèves renforcerait encore ses bases déjà solides et favoriserait la réussite à long terme de ses diplômés.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Le Bachelor en langue et littérature anglaises (ELL) est un programme solide et bien établi, qui combine un encadrement efficace et un fort pouvoir d'attraction, et offre aux étudiants un système de soutien complet tout au long de leurs études. Les diplômés sont bien préparés à entrer dans le monde professionnel, que ce soit pendant ou après leurs études. Les possibilités de stages et d'échanges devraient toutefois être élargies à toutes les filières afin de garantir l'égalité d'accès à tous les étudiants.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Certaines adaptations pourraient consolider davantage cette dynamique, notamment en renforçant la précision de certains indicateurs quantitatifs (par exemple, les ratios professeurs-étudiants, les taux de réussite aux examens et de fréquentation par année et par campus, résultats des diplômés) et en donnant une plus

grande visibilité à une gamme de domaines de recherche dans lesquels l'expertise collective est soit établie de longue date (en linguistique appliquée, en littérature anglaise et dans l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère), soit en cours de développement (les utilisations de l'IA dans les pratiques d'enseignement), afin de mieux affirmer une stratégie de développement académique à long terme.

Article 2

Le Bachelor en langue et littérature anglaises (ELL) délivré par la Faculté des études linguistiques, Université arabe ouverte, Koweït est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcement de l'internationalisation
Il est recommandé de renforcer l'internationalisation du programme en facilitant la mobilité des étudiants grâce à des partenariats ciblés au niveau des facultés et en établissant des accords bilatéraux avec des facultés de langues à l'étranger, ce qui renforcerait la dimension internationale du programme.
- Mettre en place un programme de stages structuré et renforcer la valeur des activités extrascolaires afin d'encourager davantage la participation des étudiants
Il est recommandé de développer un cadre de stages formel à tous les niveaux, au moins en tant que possibilité optionnelle et principalement pour les étudiants de 3e ou 4e année, sur le modèle des stages que les étudiants en Arabie saoudite doivent effectuer pour obtenir leur diplôme. Si un stage n'est pas applicable en raison de la réglementation nationale, une forme d'apprentissage par projet pourrait offrir une alternative pour renforcer l'engagement du programme à préparer les étudiants à la vie professionnelle. En outre, le programme pourrait introduire des mesures incitatives pour accroître la participation des étudiants aux activités extrascolaires et offrir une reconnaissance académique de la participation des étudiants à des programmes tels que les concours de débat.
- Certains outils de pilotage pourraient être renforcés
Dans le cadre de l'amélioration continue du programme, le suivi de l'insertion professionnelle et du parcours académique des diplômés de licence pourrait être rendu plus approfondi et systématique. Il serait utile de suivre les résultats des examens par année et par semestre, afin d'identifier les semestres ou les modules spécifiques qui pourraient entraîner un taux d'abandon ou d'échec plus élevé, en particulier pour le cours de base.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 12 décembre 2025

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER